

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2010**

Une séance extraordinaire du conseil municipal d'Adstock est tenue le lundi, 8 février 2010 à 22h40 au bureau municipal, conformément à l'article 157 du Code municipal du Québec. Puisque tous les membres du conseil sont présents, à l'exception de la conseillère Martine Poulin, actuellement à l'extérieur du pays, chacun renonce, par l'apposition de sa signature, à son avis de convocation.

\_\_\_\_\_  
René Gosselin

\_\_\_\_\_  
Ghislain Vallée

\_\_\_\_\_  
David Blanchette

\_\_\_\_\_  
Michel Rhéaume

\_\_\_\_\_  
Ghislain Jacques

\_\_\_\_\_  
Denis Marc Gagnon

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le Maire René Gosselin.

Le directeur général/secrétaire-trésorier et le directeur général adjoint assistent également à la séance. Par ailleurs, aucun contribuable n'y assiste.

### **SUJET À PRENDRE EN CONSIDÉRATION**

1. Unité Domrémy : campagne de levée de fonds;
2. Projet de construction d'un centre multifonctionnel : approbation du devis pour services d'architecture, autorisation d'appel d'offres et formation du comité de sélection;
3. Période de questions;
4. Levée de la séance.

10-02-048

### **UNITÉ DOMRÉMY : CAMPAGNE DE LEVÉE DE FONDS**

En marge de sa campagne annuelle de levée de fonds, la direction de l'unité Domrémy de Thetford Mines organise une activité de financement par la présentation d'un match de hockey dans le cadre de la saison régulière du Junior «AAA» du Québec. Cette rencontre se tiendra le samedi, 27 février 2010 en l'aréna Mario Gosselin.

À cet égard,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par le conseiller Ghislain Jacques,

Et résolu d'autoriser l'achat et le paiement de 12 billets de hockey au coût de 8 \$ l'unité pour le match du samedi, 27 février 2010 en l'aréna de Mario Gosselin de Thetford Mines.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-02-049

### **PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL : APPROBATION DU DEVIS, AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR SERVICES D'ARCHITECTURE ET FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

**ATTENDU** que le conseil municipal se penche sur un projet de devis concernant un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de services professionnels d'architecture dans le projet de construction d'un centre multifonctionnel;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 936.0.1.1 du Code municipal, un appel d'offres avec système de pondération est obligatoire pour l'obtention de services professionnels lorsque les honoraires prévus excèdent la somme de 25 000 \$;

**ATTENDU** qu'en vertu du 3<sup>e</sup> alinéa du susdit article, le conseil doit former un comité de sélection d'au moins trois (3) membres autres que des membres du conseil;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller David Blanchette,  
Appuyé par le conseiller Ghislain Jacques,  
Et résolu ce qui suit :

- d'approuver, sur recommandation des conseillers David Blanchette et Ghislain Jacques, membres du conseil délégués à l'étude du devis, le devis concernant la fourniture de services d'architecture avec système de pondération, tel que prescrit par l'article 936.0.1.1 du code municipal;
- d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à procéder à un appel d'offres sur invitation et d'inviter les professionnels en architecture suivants :
  - M. André Gagné de Thetford Mines
  - M. Richard Moreau de St-Georges-de-Beauce
  - M. Yvan Deschênes de Ste-Marie-de-Beauce
- de nommer madame Chantal Beaulieu et messieurs Jean-Rock Turgeon et Marcel Plante, membres du comité de sélection aux fins d'analyser les soumissions reçues.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun contribuable n'assiste à cette séance.

**10-02-050**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,  
Il est proposé par le conseiller Denis Marc Gagnon,  
Appuyé par le conseiller Ghislain Vallée,  
Et résolu de lever la séance à 22h50.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

En apposant sa signature au bas du présent procès verbal, M. le Maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y apparaissant.

M. le Maire,

Le directeur général/  
secrétaire-trésorier,

---

René Gosselin

---

Bernardin Hamann